ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

ARRONDISSEMENT DE DINAN

PROFESSION DE FOI de René PLEVEN

ELECTRICES, ELECTEURS,

Les élections présidentielles étaient une chose, les élections législatives en sont une autre. Les législatives ont pour objet d'élire un Parlement, les présidentielles le Chef de l'Etat. Il faut rappeler ces vérités simples tant certains s'ingénient à semer la confusion.

Assimiler les élections législatives à un vote pour ou contre le Général de Gaulle est une erreur politique qui sert ceux qui voudraient par le biais du scrutin du 5 mars remettre en cause le mandat de sept années conféré par le peuple au Président de la République.

Je ne suis pas de ceux-là.

Français libre de Juin 40, quand le Général de Gaulle avec l'aide de quelques milliers d'hommes maintenait la France dans le camp de la Liberté, cinq années ineffaçables de luttes et d'efforts m'attachent à la personne de celui qui est le Chef de l'Etat.

J'ai voté comme la plupart d'entre vous la Constitution de 1958, dite de la V[e] République. Aucun parti ne peut se l'approprier. Elle est le bien de tous les Français.

Cette Constitution repose sur la séparation et l'équilibre des pouvoirs. Son bon fonctionnement exige donc un dialogue entre le Gouvernement et les élus de la nation. Ce dialogue a été plus qu'insuffisant au cours de la législature qui s'achève. C'est pourquoi dans l'intérêt même de la stabilité, je souhaite une majorité moins caporalisée, plus large, plus capable de traduire les aspirations du pays.

Je m'interdis aussi bien de dénigrer ce qui a été accompli de positif pendant la législature que de faire des promesses qui ne pourraient être tenues. Ma conviction est que dans de nombreux domaines il est possible de MIEUX FAIRE et je précise ci-dessous ce que seront mes objectifs si vous me réélisez.

BUDGET ET FISCALITE

Le budget de la France est critiquable par son volume. Les dépenses publiques atteignent presque le tiers du revenu national. Ce niveau est dangereux. Il nécessite des prélèvements fiscaux qui découragent le travail, les initiatives, imposent à une économie qui doit rester compétitive dans le Marché Commun des charges telles que le pouvoir d'achat des salariés, des ménages modestes, des personnes seules et des vieillards de faibles ressources est insuffisant. L'excès de fiscalité entraîne aussi l'abstention de l'épargne devant les placements à long terme, c'est-à-dire les investissements dont dépend l'avenir du pays. Le rythme d'accroissement des dépenses publiques doit être freiné.

La répartition des crédits budgétaires est également à réviser. Sans examen parlementaire sérieux des dépenses disproportionnées à nos moyens ont été engagées. Le blocage des prix trop longtemps prolongé a compromis le financement des entreprises privées et interdit aux entreprises publiques une gestion équilibrée. D'énormes déficits se sont ainsi creusés. En les résorbant, il serait possible d'aménager le barême de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, trop lourd pour les petits contribuables, et de dégager des ressources supplémentaires pour l'action économique et sociale.

ACTION ECONOMIQUE

Du travail - des emplois.

La loi du IV[e] plan prévoyant une loi programme de rattrapage pour la Bretagne n'a pas été respectée. Le nombre des emplois créés en Bretagne au cours des quatre dernières années est inférieur de moitié à ce qu'il aurait dû être pour freiner l'exode de la jeunesse bretonne. La volonté politique de restreindre efficacement le développement démesuré de la région parisienne fait défaut.

Une politique d'aménagement du territoire beaucoup plus vigoureuse est nécessaire pour accroître les débouchés offerts aux travailleurs et spécialement aux jeunes arrivant en fin d'âge scolaire.

Les aides à l'industrialisation sont insuffisantes. Elles doivent aller à toutes les entreprises anciennes ou nouvelles, quelle que soit leur nature, si elles sont créatrices d'emploi. La formation professionnelle doit dans beaucoup de cas être rapprochée des entreprises pour mieux s'adapter aux besoins.

Des équipements de base.

Comme on ne peut tout faire à la fois, il faut fixer des priorités. Les miennes sont les logements sociaux et l'habitat rural, les routes nationales dont le délabrement, faute de crédits est un scandale et un danger public, le téléphone dont les conditions d'installation pour les ruraux qui en ont autant besoin que les citadins, sont devenues prohibitives.

Agriculture.

Les crises de l'aviculture, montrent que la Bretagne doit *préserver jalousement* sa vocation de productrice de viande (bovine et porcine) et de produits laitiers. Il faut que la loi sur l'élevage réserve ses encouragements aux exploitations familiales moyennes et petites. L'agriculture bretonne doit obtenir une part importante des aides du Fonds européen d'orientation et de garantie (F.E.O.G.A.) La relève des cultivateurs âgés par de plus jeunes, serait facilitée si l'indemnité de départ (F.A.S.A.) était payée avant l'âge de la retraite et améliorée. Le Crédit Agricole ne doit pas échapper à la profession : celle-ci doit garder la décision en matière de prêts.

Collèges d'enseignement et centres de promotion sociale agricole doivent progresser plus vite, les bourses aux enfants d'agriculteurs être plus libéralement accordées.

La politique agricole doit utiliser les mécanismes européens pour relever les prix à la production donc les revenus agricoles et mettre à égalité les cultivateurs français avec ceux du Marché Commun.

Marine et pêche.

Une grave crise morale frappe les marins. Accroissement des tonnages, accélération des rotations, navires presse-bouton, disparition des paquebots, bouleversent leur métier,

exigent un statut nouveau à établir en consultation avec les représentants des marins de tous grades et des armateurs. Les pêcheurs souffrent d'une mévente qui doit faire jouer en leur faveur la solidarité nationale, déterminer une commercialisation plus rationnelle. Pour les pensions, je demande que le rapport Dorner soit loyalement appliqué.

Commerce, Artisanat, Hôtellerie.

Dans ces branches les entreprises sont surtout des entreprises personnelles. Leur régime fiscal devrait tenir compte des mutations rapides auxquelles elles sont aujourd'hui exposées. Des crédits moins coûteux devraient leur être ouverts. Les textes nécessaires à l'application des lois d'assurance sociale qui les concernent doivent être rapidement promulgués.

Tourisme.

Devenu un des secteurs exposés à la concurrence la plus intense, le tourisme breton a les mêmes droits que le Languedoc ou les pays de neige à des crédits publics pour son équipement (ports, routes, etc...).

ACTION SOCIALE

Travail.

La suppression totale des abattements de zone avait été promise. L'engagement doit être tenu.

Le Gouvernement s'est préoccupé avec raison des difficultés d'emploi des cadres âgés, mais le même problème existe pour la plupart des travailleurs industriels dépassant la cinquantaine. Des mesures spécifiques sont nécessaires pour le résoudre. L'abaissement de l'âge de la retraite en commençant par les métiers les plus durs et par les femmes doit être amorcé.

La sécurité du travail doit être renforcée, l'indemnisation des accidentés en cas d'invalidité grave ou de décès doit être accrue.

Les droits syndicaux doivent être protégés.

Jeunesse et vieillesse.

Le début et la fin de la vie doivent être spécialement aidés par les sociétés modernes.

L'égalité de chances entre les jeunes, grâce à un équipement scolaire adéquat, aux facilités d'enseignement, d'apprentissage, aux bourses, aux bureaux d'orientation, au ramassage scolaire, à la formation professionnelle est le premier objectif d'une politique de la jeunesse. L'équipement sportif et culturel doit l'orienter vers de sains loisirs. Foyers de jeunes travailleurs et travailleuses, auberges de la jeunesse, maisons de jeunes doivent aider les premières années de vie d'adulte.

L'aide à la vieillesse doit assurer aux personnes âgées un minimum vital qui aujourd'hui n'est pas atteint. Des logements, des foyers, des maisons de retraite adaptés à leurs ressources et à leurs besoins doivent être multipliés.

Solidarité sociale et nationale.

La réforme et l'équilibre financier de la Sécurité Sociale ne doivent pas être réalisés au détriment des travailleurs et de leurs familles.

L'adaptation des prestations familiales au niveau des prix doit être garantie.

L'aide aux infirmes et handicapés soignés à domicile doit être améliorée dans l'intérêt même des deniers publics.

Le droit des rapatriés à une indemnisation doit être reconnu.

Les engagements de péréquation et de « rapport constant » (dont le vote est dû à mon initiative) doivent être respectés au profit des personnels civil et militaire de l'Etat, en activité et en retraite, des anciens combattants, anciens prisonniers et victimes de toutes les guerres y compris l'Algérie.

Enseignement.

Sa place dans l'Etat doit correspondre à l'éminence de son rôle. La liberté effective de l'enseignement par les aides actuelles doit être maintenue. Davantage de stabilité dans les programmes et les structures de l'enseignement est le vœu commun des jeunes, des maîtres et des familles.

La recherche scientifique nationale doit se doubler d'une coopération avec les autres pays.

Communes et départements.

Le statut financier des communes et départements, conçu pour des fonctions de gestion est entièrement inadapté aux tâches d'investissement devenues les leurs. Banqueroute ou paralysie attendent les collectivités locales, si leur système fiscal anachronique qui rend écrasants la personnelle mobilière, les patentes, l'impôt foncier n'est pas rénové.

L'apparition des régions dans la pyramide administrative pose des problèmes nouveaux. Les Commissions de développement régional (C.O.D.E.R.) dans leur statut actel n'y apportent pas de solution satisfaisante. Je m'attacherai à définir entre Etat et collectivités les bases d'une décentralisation démocratique sans danger pour l'unité nationale.

POLITIQUE ETRANGERE

Toute la France veut la paix.

Trois moyens inséparables et complémentaires y concourent : la défense nationale, les alliances défensives comme l'Alliance Atlantique, une politique étrangère de détente partout où elle trouve réciprocité.

J'approuve les ouvertures vers l'Est du Général de Gaulle. Leur rançon ne doit pas être l'abandon d'amitiés séculaires. En le disant au Parlement j'ai répondu au vœu des millions de Français qui n'oublient pas.

L'indépendance de la France dans un univers où deux Etats-Continents ont une puissance plusieurs fois supérieure à celle de chaque Etat européen pris séparément exige une Europe Unie. Le Marché Commun ne peut être qu'une étape vers cette Europe dont l'Angleterre devra tôt ou tard faire partie.

Pour sortir de l'impasse de la supranationalité, je proposerai dans certains domaines le vote de lois européennes s'appliquant dans les six pays du Marché Commun.

ELECTRICES, ELECTEURS de l'Arrondissement de Dinan,

Depuis que vous m'avez accordé votre confiance vous n'avez jamais eu, je crois, à rougir de votre député.

Personne n'a déployé plus d'efforts, pour faire prendre conscience à la Bretagne et au reste de la France des problèmes bretons, pour amener les hommes de bonne volonté à œuvrer ensemble. Pour assurer l'avenir des jeunes, attirer des activités nouvelles, construire des logements, augmenter les débouchés de nos productions, telles le granit, améliorer l'équipement scolaire, hospitalier, touristique et l'infrastructure économique de base de notre arrondissement, je me dépense sans compter.

Nous sommes au moment où la politique agricole européenne entre en application, où la Grande-Bretagne frappe à la porte de l'Europe, où les entreprises de toutes sortes doivent s'adapter à des techniques qui bouleversent les conditions anciennes.

Nous allons au devant de problèmes difficiles. Il m'a semblé que je disposais d'une expérience et de connaissances qui pouvaient aider à les résoudre et être utiles à tous.

J'ai donc cru devoir solliciter à nouveau vos suffrages.

Je vous demande, le 5 mars, de me les accorder massivement. Vous savez que vous pouvez compter sur mon travail et mon dévouement.

Vive la République ! Vive la France !

Remplaçant éventuel :
Ernest ROUXEL, cultivateur,
Conseiller général, maire de Ploubalay
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur du Mérite agricole
Républicain d'Union

René PLEVEN
Président du Conseil Général
Député sortant
Compagnon de la Libération
Commandeur du Mérite Maritime
Candidat Républicain d'Union

IMP. PEIGNÉ - DINAN